



**HAL**  
open science

# Les partis politiques face aux associations : polarisation, confrontation, collaboration sur les enjeux de sexualité dans la campagne présidentielle de 2012

Léa Morabito

## ► To cite this version:

Léa Morabito. Les partis politiques face aux associations : polarisation, confrontation, collaboration sur les enjeux de sexualité dans la campagne présidentielle de 2012. *Genre, sexualité & société*, 2013, 2, pp.2-15. 10.4000/gss.2642 . hal-01024833

**HAL Id: hal-01024833**

**<https://sciencespo.hal.science/hal-01024833>**

Submitted on 16 Jul 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives | 4.0 International License

Léa Morabito

## Les partis politiques face aux associations : polarisation, confrontation, collaboration sur les enjeux de sexualité dans la campagne présidentielle de 2012

### Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

### Référence électronique

Léa Morabito, « Les partis politiques face aux associations : polarisation, confrontation, collaboration sur les enjeux de sexualité dans la campagne présidentielle de 2012 », *Genre, sexualité & société* [En ligne], Hors-série n° 2 | 2013, mis en ligne le 10 avril 2013, consulté le 16 juillet 2014. URL : <http://gss.revues.org/2642> ; DOI : 10.4000/gss.2642

Éditeur : IRIS-EHESS

<http://gss.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://gss.revues.org/2642>

Document généré automatiquement le 16 juillet 2014.

© Tous droits réservés

Léa Morabito

## Les partis politiques face aux associations : polarisation, confrontation, collaboration sur les enjeux de sexualité dans la campagne présidentielle de 2012

- 1 Peu présentes dans les programmes officiels des différents partis en compétition, et de façon variable selon les partis, les questions sexuelles sont pourtant au cœur des préoccupations de nombreuses associations féministes, LGBT (Lesbiennes Gays Bi Trans), et de lutte contre le sida, qui ont saisi la campagne électorale comme une occasion de faire valoir leurs intérêts, de promouvoir leurs thématiques auprès des électeurs et des autres acteurs politiques, et ainsi de pousser les partis en compétition et leurs représentant-e-s à prendre position sur ces enjeux.
- 2 Ces acteurs associatifs ont ainsi organisé des campagnes qui ont pris des formes très variées mais ont souvent inclus l'interpellation directe des partis et des candidat-e-s. S'intéresser à ces interpellations nous permet d'aborder la question des interactions entre partis politiques et mouvements sociaux, et donc entre le champ de la politique institutionnelle et l'espace des mouvements contestataires. Cette problématique reste un angle mort de la science politique, comme le soulignent les auteurs qui cherchent à la promouvoir (Goldstone, 2003 ; Combes, 2011 ; Mathieu, 2007 ; Deschezelles, Luck, 2011).
- 3 Dans cet article, nous considérons donc les procédés d'interpellation des candidat-e-s comme des modes d'action pertinents pour les groupes d'intérêt que constituent les associations féministes, LGBT et de lutte contre le sida. Ces objets ont pourtant eu tendance à être négligés et dévalorisés par la science politique. Il s'agit de « formes classiques » (Mathieu, 2009, 41) d'une campagne associative, et outre cet aspect routinier, elles seraient peu efficaces, voire même « contre-productives » (Offerlé, 1998, 126). La politisation qu'elles engendrent réduirait le rôle des associations qui perdraient le contrôle de leurs propres enjeux. Cela pourrait nuire par la suite à leur coopération avec les pouvoirs publics (Grossman, Saurugger, 2006, 85-90). Par ailleurs, selon Michel Offerlé, qui analyse les questionnaires envoyés aux candidats, des interpellations répétitives entraîneraient des réponses « convenues et consensuelles » qui seraient « inaudibles » dans le « bruit électoral ». Cette volonté de faire pression sur les candidats dans un contexte de campagne pourrait aussi être désavouée par l'opinion publique « au moment où l'intérêt général se constitue » (Offerlé, 1998, 126-127). De plus, elle mettrait les groupes d'intérêts en difficulté en cas de victoire d'un candidat hostile. Ce mode d'action serait donc réservé aux groupes les plus consensuels ou au contraire les plus marginalisés par rapport à la sphère politique.
- 4 Or, les associations féministes, LGBT et de lutte contre le sida ne correspondent pas à ces cas de figure extrêmes. Elles ont en effet su s'imposer comme des interlocuteurs des pouvoirs publics, bien que les revendications qu'elles portent soient loin de faire l'unanimité au sein du champ politique, ou même à l'intérieur de chaque formation partisane, comme en témoignent les débats parlementaires et médiatiques houleux dont elles ont pu être l'objet. Ces interpellations sont alors l'occasion pour chaque parti d'élaborer et de rendre publique une position ayant valeur d'engagement électoral sur ces questions sexuelles. De plus, les formes variées qu'ont prises les interpellations, allant du questionnaire dont les réponses sont publiées sur internet, au meeting dans une salle de spectacle en présence des candidat-e-s et d'un public nombreux et participatif, permettent de pallier dans une certaine mesure les défauts cités précédemment : en publicisant les interpellations et en soumettant les représentant-e-s des partis à la contradiction d'un-e intervieweur-euse et d'un public, les associations veulent éviter les réponses évasives et inaudibles.
- 5 Les procédés d'interpellation mis en œuvre pendant la campagne présidentielle de 2012 recouvrent donc des modalités très différentes. Nous appelons « interpellation » une figure d'action collective commune à un grand nombre d'associations, ce label renvoyant néanmoins

à différents répertoires d'action. Il s'agira donc ici de se focaliser sur ce que les interpellations ont en commun, c'est-à-dire leur dynamique interactive. En effet, l'échéance présidentielle est un horizon partagé et « co-produit » (Sawicki, 2011, 40) par l'ensemble des acteurs concernés par l'élection, notamment les partis politiques et les mouvements sociaux. S'intéresser aux interactions entre les partis en compétitions et les associations féministes et LGBT, dans le cadre de ces mobilisations particulières que constituent les interpellations des candidat-e-s, permet ainsi de mettre au jour les mécanismes de politisation des questions de sexualité qu'elles mettent en jeu.

- 6 Dans un premier temps nous verrons comment les dynamiques de prise de position des différents partis face aux associations entraînent une polarisation sur ces enjeux, c'est-à-dire un écart croissant entre les partis les plus proches des revendications associatives qui sont aussi les interlocuteurs les plus constants, et les partis les plus éloignés avec qui le dialogue est rompu. Ensuite, nous nous intéresserons aux interactions entre partis et associations. Prises dans une tension entre confrontation et collaboration, elles construisent les interpellations et donnent à voir plus globalement certaines continuités entre mouvements féministes ou LGBT et politique institutionnelle.

## Le corpus d'interpellations et les revendications portées par les associations

- 7 Notre étude s'appuie sur l'analyse des questions des associations et des réponses des représentant-e-s des partis, qu'il s'agisse des réponses aux questionnaires, de lettres envoyées aux associations et rendues publiques ainsi que d'interventions dans des événements publics. On s'appuie aussi sur l'observation de ces meetings et autres réunions publiques ainsi que sur certains entretiens de l'enquête réalisée dans le cadre d'une recherche doctorale en cours<sup>1</sup>. On se focalise donc sur un corpus de dix interpellations d'associations féministes, LGBT et de lutte contre le sida qui portent des revendications liées à la sexualité.

Associations	Titre de l'interpellation	Modalités de l'interpellation	Partis
SOS homophobie	12 questions pour 2012. SOS homophobie interpelle les candidats et candidates à l'élection présidentielle	Questionnaire Réponses sur le site de l'association	Tous
Sida Info Service	Les réponses des candidat-e-s à SIS Association	Questionnaire Réponses sur le site de l'association	LO, EELV, Front de Gauche, MoDem, PS, UMP
AIDES	Présidentielles 2012 : Seronet bat la campagne	Interviews des candidats publiées sur le site Seronet	LO, EELV, Front de Gauche, MoDem, PS, UMP
Inter-LGBT, Fédération LGBT, Coordination InterPride France, Syndicat national des entreprises gaies	Meeting LGBT pour l'égalité	Meeting alternant interventions politiques et divertissements	Front de Gauche, EELV, PS, MoDem, UMP
APGL	Questionnaire APGL/ Homoparentalités. Enfants privés de droits, familles hors la loi ? Débat juridique et politique	Questionnaire Synthèse des réponses sur le site Débat public	Front de Gauche, EELV, PS, MoDem, UMP

Mix-cité, Planning familial, APGL, Comité IDAHO, République et diversité, l'Animafac, Quinquas citoyens, APF, FAF, CRAN, Graines de Frane	Pacte pour l'égalité et la diversité	Tribune dans Libération Publication du Pacte Site internet	EELV, Front de Gauche, PS
AVFT	Causerie présidentielle du centre Hubertine Auclert consacrée à l'AVFT	Courrier aux candidats Présentation des réponses	LO, Front de Gauche, EELV, PS Après la causerie : NPA, UMP, Debout la République
Féministes en mouvement (quarantaine d'associations)	Soirée d'interpellation des FEM	Manifeste Courrier Meeting avec interventions politiques et divertissements	Front de Gauche, EELV, PS, NPA
ARDHIS, Les amoureux au ban public	Droits de couples binationaux. Plateforme interassociative. Elections 2012	Courrier Conférence de presse	Front de Gauche, EELV, PS, UMP, MoDem
Act Up-Paris	Le Sida, la gauche et les sujets qui fâchent	Réunion publique	Front de Gauche, EELV, NPA, PS

8 Les initiatives associatives ayant marqué la campagne se caractérisent par leurs formes variées, leur caractère souvent innovant et une forte dynamique inter-associative. En effet, deux interpellations affichent la volonté de représenter le mouvement féministe et le mouvement LGBT dans leur ensemble. Les Féministes en mouvements (FEM) regroupent plus de 40 associations. Rassemblées lors de rencontres d'été en juillet 2011, leur objectif est de faire valoir dans la campagne présidentielle une plateforme de revendications communes se définissant comme féministe. Elles publient un manifeste et organisent une soirée, le 7 mars, veille de la journée internationale des droits des femmes, à la Cigale. Certain-e-s candidat-e-s (François Hollande, Eva Joly, Jean-Luc Mélenchon et Philippe Poutou) viennent répondre aux questions des militantes devant un public nombreux et participatif qui assiste à des intermèdes musicaux et humoristiques entre les interventions. L'interpellation inter-associative du mouvement LGBT prend sensiblement la même forme lors du Meeting LGBT pour l'égalité, le 31 mars aux Folies bergères. Il est organisé par l'Inter-LGBT, la Fédération LGBT, la Coordination InterPride France et le Syndicat national des entreprises gaies. Ces organisations rassemblent près de 200 associations et revendiquent « près de 90 % du mouvement LGBT »<sup>2</sup>. Les associations LGBT ont reçu les représentant-e-s de certains partis tandis que les associations féministes n'ont accepté de faire monter sur scène que les candidat-e-s. Les associations LGBT ont ainsi reçu des représentant-e-s de l'UMP et du MoDem. Nicolas Sarkozy et François Bayrou ne se sont pas déplacés à la Cigale et la représentante envoyée par le MoDem n'a pas pu monter sur scène.

D'autres initiatives inter-associatives cherchent à articuler les discriminations en fonction du sexe, de l'identité de genre ou de l'orientation sexuelle avec d'autres discriminations. On peut citer notamment le Pacte pour l'égalité et la diversité initié par Georges-Louis Tin et qui regroupe des associations luttant contre les discriminations liées au sexe (Mix-cité, le Planning familial), à l'orientation sexuelle (APGL : Association des Parents et futurs parents Gays et Lesbiens, Comité Idaho), mais aussi au handicap, aux origines et à l'âge, ou encore la campagne pour les droits des couples binationaux de l'ARDHIS (Association pour la

Reconnaissance des Droits des personnes Homosexuelles et transexuelles à l'Immigration et au Séjour) et des Amoureux au ban public.

Les associations LGBT appellent à se mobiliser à la fois pour « l'égalité des droits » et « l'égalité réelle » en faisant le lien entre l'ouverture du mariage à tous les couples, la reconnaissance de l'homoparentalité et la lutte contre l'homophobie et la transphobie dans tous les domaines de la société. L'ouverture du mariage et les droits de filiation qui en découlent font figure de mesure phare, ce sont aussi des enjeux plus clivants que la lutte contre les discriminations. À ce sujet l'activisme de l'APGL est notable, elle participe à 3 interpellations dont une qu'elle organise seule.

11 Les associations féministes reprennent les revendications d'égalité des droits pour les LGBT et développent d'autres thèmes liés à la sexualité, notamment concernant l'accès à la contraception et à l'avortement. Elles insistent aussi sur la lutte contre les violences faites aux femmes dans laquelle elles incluent le harcèlement sexuel et la prostitution.

12 La lutte contre le sida est une thématique issue du mouvement LGBT. Mais les interpellations des associations de lutte contre le sida ouvrent sur une grande diversité de questions liées à la santé sexuelle et à la santé en général. On peut noter que ces associations ont une position différente de celle des associations féministes abolitionnistes sur la prostitution. En effet, dans une analyse en termes de santé publique, les travailleur-euses du sexe sont considéré-e-s par les associations comme des acteurs-trices de la prévention. Les associations redoutent que la remise en cause de leur activité dans un contexte abolitionniste, en dégradant leurs conditions de travail, ne les rendent plus vulnérables au VIH et aux IST.

13 Ainsi, bien que nous appréhendions ici les revendications des associations féministes, LGBT et de lutte contre le sida de manière très globale afin de nous concentrer sur les dynamiques de positionnement des partis face aux associations et aux interactions entre ces deux types d'acteurs, le cas de la prostitution montre bien que ces associations sont diverses et ne partagent pas toutes les mêmes revendications et les mêmes positions sur les différents enjeux liés à la sexualité.

## La polarisation des prises de position des partis face aux associations

### Un clivage gauche-droite mis en évidence par les interpellations

14 L'évolution des systèmes de valeurs des citoyens des démocraties occidentales depuis les années 1970 a concerné notamment les rôles de genre, les normes sexuelles et les évolutions des structures familiales (Inglehart, 1990, 177-211). Ces transformations ont des conséquences directement politiques dans la mesure où elles suscitent de nouveaux clivages socio-politiques influant sur la structure de la compétition politique et des systèmes partisans (Inglehart, 1977). Dans un contexte de saillance accrue de ces enjeux, amorcée par les débats sur le Pacs depuis les années 1990 (Fassin, Fabre, 2003), on pose l'hypothèse que le clivage sur ces questions s'est renforcé sous l'effet d'un processus de polarisation. L'écart semble en effet se creuser entre les partis de gauche qui revendiquent l'égalité des droits et la lutte contre les discriminations, et les partis de droite qui rejettent ces thèmes ainsi que le dialogue avec les associations.

15 Ce clivage se matérialise d'abord dans la présence et l'absence même de certains interlocuteurs. EELV, le Front de Gauche et le PS sont les seules formations à être systématiquement sollicitées et surtout à répondre à toutes les interpellations de notre corpus. L'exemple le plus extrême de cette logique est l'interpellation organisée par Act Up-Paris le 12 avril et intitulée « Le sida, la gauche et les sujets qui fâchent ». L'association n'a invité que des partis de gauche et déclare sur son site internet : « Nous ne voulons plus avoir à faire à cette droite qui nous hait »<sup>3</sup>. En effet, elle a toujours refusé de dialoguer avec le FN mais s'attaque aussi très violemment au bilan de l'UMP en matière de santé et de droits humains. Act Up-Paris fustige encore le MoDem qui se prononce contre l'ouverture du mariage à tous les couples.

16 À cette occasion, des représentant-e-s du PS, du Front de Gauche, d'EELV et du NPA se sont exprimés sur des sujets qui font polémique au sein même de chaque organisation, tel que le

travail du sexe. Il s'agit d'un enjeu qui ne fait pas l'unanimité parmi les associations féministes et LGBT. Alors que les partis de droite ne se mobilisent pas à son sujet, les partis de gauche, plus proches de ces associations et de leurs revendications, se font l'écho des divergences du monde associatif. En effet, l'abolition du système prostitueur est un enjeu porté par le PS et le Front de gauche, mais ce n'est pas le cas d'EELV, ni du NPA et il ne fait pas consensus au sein des formations.

- 17 Certains enjeux s'avèrent donc plus clivants que d'autres. L'interpellation menée par SOS homophobie permet de s'en rendre compte au sujet des enjeux LGBT. Il s'agit de la seule initiative à laquelle tou-te-s les candidat-e-s ont répondu. On constate que l'ouverture du mariage à tous les couples et l'homoparentalité sont les enjeux qui distinguent le plus les partis de gauche et les partis de droite, seuls les premiers y étant favorables. La position du MoDem fait figure d'intermédiaire. En effet, s'il est à présent favorable à l'adoption par les couples de même sexe et à la Procréation médicalement assistée pour les couples de lesbiennes, François Bayrou reste opposé au mariage, lui préférant une union *ad hoc* pour les couples de même sexe, ouvrant aux mêmes droits et devoirs. Les questions concernant la lutte contre l'homophobie dans différents domaines de la société font l'objet d'un plus large consensus mais le Front National et l'UMP s'opposent tout de même à une majorité de revendications à ce sujet, confirmant ainsi leur position globalement antagoniste à celle des associations.
- 18 Un certain recul de l'UMP par rapport à 2007 sur les questions de sexualité, notamment sur le contrat d'union abandonné en cours de mandat, rapproche ses propositions de celles du FN et peut témoigner de la polarisation sur ces enjeux, avec l'accroissement d'un clivage gauche-droite. À l'autre pôle, la candidature du Front de Gauche participe de ce même processus. La démarche globale de sa campagne visant à prendre le contre-pied du FN s'applique aussi aux questions de sexualité et l'étude des interpellations révèle que c'est le Front de Gauche qui se positionne globalement au plus près des revendications mises en avant par les associations tandis que le FN s'en éloigne le plus.
- 19 La mise au jour d'un processus de polarisation nécessiterait sans doute une étude systématique de l'évolution des positions de chaque formation politique au cours du temps. Néanmoins, en choisissant comme objet d'étude les interpellations de candidat-e-s, cette logique comparative dans le temps se trouve limitée dans la mesure où certaines initiatives, notamment inter-associatives, sont des innovations propres à la campagne de 2012. D'autre part, en prenant à partie les candidat-e-s, les associations évaluent leurs réponses aussi en fonction de leurs engagements passés.
- 20 Ainsi, en étudiant plus finement les dynamiques de positionnement des différentes formations politiques, on constate que le mouvement global de polarisation est sous-tendu par des glissements de position au sein de chaque pôle : le Front de Gauche qui prend les positions les plus proches des associations à gauche, l'UMP qui renonce à ses engagements de 2007, mais aussi entre ceux-ci, le MoDem qui évolue sur les questions LGBT.

## Le Front de Gauche et Europe Ecologie Les Verts au plus proche des revendications associatives dans la lutte contre l'hétéro-patriarcat

- 21 Les deux formations défendent les positions les plus proches des revendications associatives féministes et LGBT sur les questions de sexualité. Elles apparaissent comme des interlocuteurs privilégiés : elles participent à toutes les interpellations et y répondent souvent dans les délais les plus courts. Toutes deux acceptent 11 des 12 revendications de SOS homophobie. Lors de la conférence de presse de la campagne sur les droits des couples binationaux, un militant déclare qu'il n'a « pas grand-chose à dire » au sujet des réponses des deux partis qui sont très proches des revendications.
- 22 Malgré cette proximité, les réponses du Front de Gauche se distinguent particulièrement. Jean-Luc Mélenchon a été particulièrement ovationné lors du Meeting LGBT pour l'égalité et de la soirée des Féministes en mouvement. Ce fut aussi le cas de Clémentine Autain lors du débat de l'APGL. Les qualités oratoires des représentant-e-s jouent certainement dans cet engouement, mais même à l'écrit, les associations soulignent le caractère détaillé et documenté des réponses du Front de Gauche. Ces réponses s'appuient sur une réflexion qui va parfois au-

delà des revendications posées dans le cadre de l'interpellation et empruntent l'argumentation des associations elles-mêmes. L'APGL écrit ainsi : « Jean-Luc Mélenchon comprend qu'il s'agit ici – aussi – de réinterroger la famille et les stéréotypes de genre, au-delà des droits spécifiques des LGBT »<sup>4</sup>. Dans le cadre de la campagne sur les couples binationaux, le Front de gauche se prononce pour le droit d'asile des personnes menacées dans leur pays du fait de leur orientation sexuelle ou identité de genre. Il s'agit d'une revendication de l'ARDHIS qui n'était pas l'objet de l'interpellation.

23 Il semblerait que le Front de Gauche se positionne dans la campagne de 2012 comme leader auprès des associations, au détriment d'EELV. L'APGL considère par exemple que les propositions d'EELV sont « inabouties », concernant notamment la pluriparentalité. L'association regrette que les positions de Verts, qui étaient « pionniers sur les questions d'égalité », n'aient pas évoluées « comme si [l]a réflexion sur le sujet s'était arrêtée »<sup>5</sup>.

24 De plus, la position d'EELV sur la prostitution la met en difficulté face aux associations féministes abolitionnistes. Eva Joly, qui s'est prononcée personnellement contre la pénalisation des clients, a longuement été interrogée sur la question lors de la soirée des FEM et à la suite de son intervention une partie du public s'est mise à scander « ABOLITION ! ». Lors de la « causerie présidentielle » du centre Hubertine Auclert consacrée à l'AVFT (Association européenne contre les Violences faites aux Femmes au Travail), la représentante de l'association a déclaré qu'elle prenait note des propositions d'EELV sur le harcèlement sexuel mais que cette question est indissociable de celle de la prostitution, considérée par l'association abolitionniste comme une violence faite aux femmes.

25 Le chassé-croisé entre le Front de Gauche et EELV se comprend notamment à la lumière de la composition des équipes chargées des questions de sexualité. Ainsi, le co-responsable du Front thématique LGBT pendant la campagne, dont l'équipe a été saluée par Mélenchon au meeting LGBT alors qu'il reconnaissait son ignorance personnelle de ces questions, était l'assistant parlementaire de Martine Billard, transfuge d'EELV vers le Parti de Gauche.

26 Enfin, le Front de gauche constitue une nouveauté au sein du paysage électoral et son positionnement affirmé sur ces questions est d'autant plus notable que les autres partis de gauche adoptent des positions moins élaborées et marquées par une certaine stabilité.

## Des luttes intégrées à celle contre le capitalisme pour le NPA et LO

27 C'est le cas de Lutte Ouvrière qui rappelle que ses chances d'élections sont nulles et que sa campagne est destinée à populariser un programme de lutte lié au monde du travail. Cette lutte contre le capitalisme peut être connectée aux luttes Féministes et LGBT. Nathalie Arthaud répond ainsi à Sida Info Service : « Je milite pour une société débarrassée de l'exploitation et des multiples formes d'oppressions, de discriminations qu'elle entretient. Alors ce que je préconise pour lutter contre l'homophobie, c'est de changer le monde, le rendre véritablement humain. »<sup>6</sup>. Mais elle explique aussi que les enjeux LGBT ne font pas partie de ses thèmes de campagne et ne répond qu'à certaines questions de façon plus ou moins directe. Elle considère notamment ne pas être assez qualifiée pour statuer quant à l'ouverture du don du sang aux homosexuels. Elle ne connaît pas « toutes les contraintes techniques et administratives imposées » et se demande : « Dans quelle mesure est-il possible tout à la fois de sécuriser le don du sang et de n'exclure personne au prétexte qu'elle appartient à "une catégorie à risque" ? ».

28 Le NPA se montre plus actif et participe à 5 interpellations. Philippe Poutou intervient à la soirée des FEM le 7 mars, bien que sa présence n'était ni prévue ni même mentionnée à la réunion du 21 février du groupe de travail d'OLF chargé des campagnes de 2012 (Osez Le Féminisme est l'une des principales associations membres et fondatrices du collectif Féministes en mouvements). Mais la maîtrise un peu moins certaine des dossiers et de la communication auprès de ces acteurs associatifs apparaît notamment à travers l'usage d'un certain vocabulaire. Poutou se fait reprendre par le public de féministes alors qu'il parle de « filles » pour désigner des ouvrières. Lors de l'interpellation d'Act Up, le représentant du NPA est pris à partie par la secrétaire générale du STRASS venue l'interroger sur le travail du sexe alors qu'il refuse d'employer le terme « putes » et parle de « personnes prostituées ». La dernière expression fait référence à la terminologie des abolitionnistes tandis que la première



est l'objet d'une réappropriation par les travailleurs-euses du sexe. Il explique finalement que la réflexion n'a pas encore abouti à un consensus au sein de sa formation.

29 Ces interventions participent néanmoins à ancrer les questions de sexualité à gauche, non seulement en termes de valeurs, mais aussi en termes socio-économiques. Jean-Luc Mélenchon a lui aussi insisté sur le lien entre une politique d'égalité et le refus d'une politique d'austérité lors du meeting LGBT, incitant le mouvement à dialoguer avec des candidat-e-s qui se donneraient les moyens financiers de respecter leurs engagements.

### La Parti socialiste pour l'égalité des droits

30 Le PS reprend les engagements formulés en 2007 concernant les couples de personnes de même sexe. Ses positions les plus fermes concernent l'ouverture de nouveaux droits tels que le mariage et la reconnaissance de l'homoparentalité. Ils sont mis en avant par le parti et l'association Homosexualités et Socialisme, comme en témoigne la campagne lancée autour de « l'Engagement 31 » de François Hollande sur le droit au mariage et à l'adoption pour tous les couples.

31 Le PS participe à toutes les interpellations et ses réponses sont à la fois très attendues et globalement saluées. Najat Vallaud-Belkacem est très à l'aise et applaudie au meeting LGBT. C'est aussi le cas de François Hollande à la soirée des Féministes en Mouvements, malgré l'intervention dans la salle de militantes portant des masques de Dominique Strauss-Kahn et criant « violeurs partout, justice nulle part ».

32 On note certaines résistances du PS par rapport aux revendications associatives féministes et LGBT. L'APGL s'inquiète d'une vision « parcellaire » qui ne s'attacherait qu'à l'égalité des droits formelle et pas à la déconstruction des stéréotypes de genres et des modèles familiaux. Ainsi, George Pau-Langevin, chargée des questions sociétales dans l'équipe de campagne de François Hollande, fait face à une vive agitation dans la salle quand elle déclare qu'il est « dommage » que des personnes seules veuillent accéder à la parentalité notamment grâce à la PMA, lors du débat organisé par l'association. De même, Catherine Lemorton, députée socialiste déléguée fédérale à la santé, s'est trouvée en difficulté lors de l'interpellation d'Act Up alors que son parti défend une ligne officiellement abolitionniste.

### Les évolutions limitées du MoDem sur les questions LGBT

33 Le MoDem a participé à 6 interpellations, mais uniquement celles des associations LGBT et de lutte contre le sida. La représentante envoyée chez les FEM n'a pas pu monter sur scène, seul-e-s les candidat-e-s étant interpellé-e-s. Les équipes de campagne n'ont pas répondu au Pacte pour l'égalité et la diversité de Louis-Georges Tin, ni à l'interpellation de l'AVFT.

34 Les réponses aux interpellations mettent en avant une évolution du parti et de son candidat. Elle réside essentiellement dans la volonté d'ouvrir l'adoption aux couples de même sexe et la procréation médicalement assistée aux couples de lesbiennes. Pourtant, le refus d'ouvrir le mariage à tous les couples et la proposition d'union civile provoquent la colère des associations. Ce positionnement est présenté par les représentantes du MoDem lors du débat de l'APGL et du meeting pour l'égalité, comme une évolution personnelle du candidat dans un parti qui serait prêt à des avancées plus radicales. Malgré les valeurs catholiques de François Bayrou, il ne s'agirait selon elles que d'une étape avant que le MoDem s'aligne sur les positions des partis de gauche.

### La droite et la rupture du dialogue

35 La campagne de 2012 est marquée par un recul des engagements de l'UMP par rapport à 2007. Celui-ci se traduit par un défaut de dialogue avec les associations. Nicolas Sarkozy n'est pas intervenu chez les Féministes en Mouvement. Les réponses de l'UMP au questionnaire envoyé par l'APGL le 25 janvier ont été adressées, le 26 mars, aux anciens présidents de l'association qui étaient en fonction en 2007. De même, la réponse au courrier de l'AVFT daté du 21 février a été reçue le 4 mai, bien après leur présentation au centre Hubertine Auclert le 10 avril. De plus, la réponse ne contient aucune proposition et ne fait pas mention de la question prioritaire de constitutionnalité qui a été adressé au Conseil constitutionnel et qui a donné lieu à l'abolition du délit de harcèlement sexuel<sup>7</sup>. Sur le site internet dédié au Pacte pour

l'égalité et la diversité, on apprend que les échanges avec les collaborateurs du candidat UMP ont été nombreux malgré l'absence de réponse officielle. Les initiateurs du Pacte imputent ce silence à la difficulté d'avancer de nouvelles propositions après un mandat où ces sujets n'ont pas été traités.

36 Les contributions de l'UMP sont reçues très froidement par les associations. Les représentant-e-s ont eu maille à partir avec le public du meeting LGBT et du débat de l'APGL ; Geoffrey Didier, secrétaire national de l'UMP, a été hué par l'ensemble du public des Folies Bergères. L'UMP tente de défendre son bilan concernant la lutte contre l'homophobie en France et à l'étranger et déclare que son candidat la tient en horreur. Pour l'UMP, la lutte contre l'homophobie est plus importante que l'égalité des droits et on constate un recul de ses propositions dans ce domaine par rapport à 2007 où elle prévoyait une union civile et un statut du beau-parent qui ont tous deux été abandonnés au cours du mandat<sup>8</sup>. En 2012 l'UMP n'apporte que 2 réponses positives aux revendications de SOS Homophobie : sur la formation des personnels de l'Aide sociale à l'enfance et sur le fait que les principaux organismes de formation professionnelle proposent des modules de lutte contre l'homophobie et la transphobie.

37 Ce recul participe à isoler l'UMP en le rapprochant des positions du FN qui sert de repoussoir aux associations et fait figure d'ennemi. Ainsi, dans un communiqué de presse, les organisateurs du meeting LGBT expliquent qu'ils se refusent à toute consigne de vote si ce n'est faire barrage à l'extrême droite. Le FN n'est pas un interlocuteur pertinent pour les associations et la seule interpellation à laquelle il participe est celle de SOS Homophobie, à laquelle tous les partis ont répondu. La seule mesure qu'il cautionne est celle qui fait consensus : la formation des personnels de l'Aide sociale à l'enfance. Dans sa réponse, Marine Le Pen renvoie les autres revendications à un certain communautarisme auquel le FN se refuse pour le bien de la nation et, contrairement aux représentants de l'UMP, elle ne s'insurge pas contre l'homophobie et répond ainsi : « Il faudrait déjà s'entendre sur la notion juridique d'insultes à caractère homophobe. »<sup>9</sup>

38 Les interpellations de candidat-e-s par les associations féministes et LGBT mettent en œuvre une délibération compétitive où les partis exposent leurs visions alternatives et où les électrices doivent choisir en connaissance de cause. Ces positionnements permettent de mettre au jour la polarisation à l'œuvre sur ces enjeux et le clivage croissant entre les partis qui l'accompagne.

39 Cette politisation, souvent considérée comme un déplacement qui fait perdre prise aux acteurs associatifs sur les enjeux qu'ils défendent révèle pourtant des dynamiques d'interaction et d'interdépendance entre partis et associations.

## **Les associations et les partis dans les interpellations : entre confrontation et collaboration**

### **La mise en scène d'une confrontation démocratique**

40 Les dispositifs mis en œuvre pour les interpellations mettent en scène la confrontation entre acteurs sociaux et partis. Les associations prennent à partie les différentes formations politiques afin qu'elles répondent à leurs attentes ou tout du moins affichent leur volonté de le faire, mettant ainsi en œuvre le principe de *responsiveness*. Ce sont les associations qui cadrent les débats en choisissant notamment les termes des questions et leur formulation plus ou moins ouverte. SOS Homophobie pose 12 questions, autant de revendications auxquelles les partis répondent par oui ou par non selon qu'ils promettent ou pas de prendre ces mesures. Chaque question est précédée d'un argumentaire pour convaincre de la nécessité d'y répondre par l'affirmative. Au contraire, l'AVFT interroge les partis sur la thématique des violences faites aux femmes et du harcèlement sexuel sans exposer ses revendications pour éviter les réponses convenues et accéder autant que ce peut aux préférences des partis.

41 Cette prise à partie est renforcée par l'évaluation que les associations font des réponses des partis, livrant leur plus ou moins grande satisfaction. Lors des événements publics, cette logique s'incarne dans la présence d'un-e intervieweur-euse, souvent un-e militant-e qui

représente donc l'association ou le collectif et reprend le ou la représentant-e, lui fait préciser sa pensée s'il ou elle n'est pas satisfait-e de sa réponse et le confronte aux « sujets qui fâchent ». C'était l'objectif affiché d'Act Up mais aussi celui de FEM en interrogeant longuement Eva Joly sur la pénalisation des clients de la prostitution.

- 42 Lors des meetings, la logique d'interpellation s'étend au public présent dans la salle qui se montre particulièrement participatif, n'hésitant pas à montrer son approbation ou son contentement, à reprendre les intervenant-e-s sur leur vocabulaire, à poser des questions. Mais cela ne doit pas dépasser le cadre délibératif fixé par les associations organisatrices. En effet, lors de la soirée des Féministes en mouvement, les militantes qui sont entrées dans la salle portant des masques à l'effigie de Dominique Strauss-Kahn en criant « violeurs partout justice nulle part » et en jetant des tracts dans la salle depuis le balcon pendant l'intervention de François Hollande ont été évacuées par les organisatrices qui se sont impliquées physiquement pour déloger les militantes des rebords du balcon où elles s'accrochaient. De même, lors du meeting LGBT, après avoir laissé le public huer copieusement le représentant de l'UMP, Nicolas Gouguain, président de l'Inter-LGBT et co-animateur de la soirée, a rappelé plusieurs fois au calme afin qu'il puisse poursuivre son intervention. Il a finalement dit au public que le message était bien passé par l'intermédiaire des journalistes dans la salle et qu'il pouvait laisser Geoffroy Didier s'exprimer. Cette remarque rappelle que l'interpellation fonctionne comme une double confrontation : entre les partis et les associations, mais aussi plus largement entre ceux-ci et l'électorat potentiel que constitue le public des associations.

### La collaboration entre partis et associations qui sous-tend l'interpellation

- 43 Ces confrontations nécessitent en fait une certaine collaboration entre partis et associations pour donner à leurs échanges une visibilité auprès de l'électorat. Le Pacte pour l'égalité et la diversité a finalement mobilisé peu de candidat-e-s, seule Eva Joly l'a ratifié dans son ensemble. Les organisateurs ont néanmoins expliqué sur leur site internet leur travail de prise de contact avec les différents partis et ce sur quoi il a abouti : rendez-vous avec les équipes de campagnes du PS et du Front de Gauche pour exposer les désaccords sur certains points, échanges qui n'aboutissent à aucune prise de position avec l'UMP, équipes de campagnes qui se déclarent débordées dans le cas du MoDem.
- 44 Ce travail d'organisation peut donner lieu à des négociations concernant notamment le choix des représentant-e-s intervenant dans les événements publics. En effet, ce choix révèle une certaine tension entre la politisation de l'enjeu qui suppose la confrontation entre partis, mais aussi entre partis et acteurs sociaux, et les liens de continuité qui existent entre partis et associations. Dans le contexte électoral, les FEM ont voulu n'accueillir sur la scène de leur interpellation que les candidat-e-s afin qu'ils s'engagent personnellement et que leur intervention soient réellement intégrée à leur campagne pour l'élection. Certaines associations n'ont contacté que les partis susceptibles d'intégrer le gouvernement. Pour son débat juridique et politique, l'APGL a voulu recevoir des représentant-e-s à la fois attaché-e-s aux questions soulevées, mais ayant aussi une véritable légitimité au sein du parti. L'association a insisté sur sa volonté de ne pas toujours voir les mêmes interlocuteurs à ses tables rondes pour éviter qu'il ne s'agisse de la personne « préposée » aux questions LGBT et qu'on n'écoute pas au sein du parti<sup>10</sup>.
- 45 Pourtant, on constate que les mêmes visages reviennent d'une intervention à l'autre, sur scène ou dans la salle. Certain-e-s représentant-e-s bénéficient d'un capital de sympathie et d'une familiarité plus importante avec les militant-e-s que les candidat-e-s. Quand Najat Vallaud-Belkacem entre sur la scène du meeting LGBT, elle est applaudie d'une telle manière qu'elle s'exclame : « C'est une bande de potes en fait ! ». Par la suite, quand elle excuse l'absence de François Hollande en disant au public : « Je sais que vous préféreriez que ce soit lui devant vous », plusieurs exclamations s'élèvent de la salle pour lui répondre que non. Afin de mettre en avant l'intérêt du parti pour les problématiques LGBT, elle salue enfin différents membres du PS présents dans la salle. Il s'agit de personnalités impliquées sur ces enjeux, dont notamment Georges Pau-Langevin qui avait représenté le parti au meeting de l'APGL.

- 46 De plus, les représentant-e-s des partis, sensibilisé-e-s aux enjeux des interpellations, ont souvent une position personnelle plus proche de celle des associations que la position du parti. C'est le cas de Dominique Versini, qui a beaucoup travaillé avec l'APGL en tant que Défenseur des enfants ; même si elle n'est pas encartée au MoDem, elle le soutient dans la campagne. Si elle répond à l'interpellation « d'abord par amitié pour l'APGL », elle insiste sur la difficulté d'exposer des positions qui ne sont pas les siennes. Fadila Mehal, membre du conseil stratégique pour la campagne de François Bayrou, chargée de l'intégration, de l'égalité des chances et de la lutte contre les discriminations dans le *shadow cabinet* du MoDem et présidente de l'association les Mariannes de la diversité, s'est trouvée dans la même situation au meeting LGBT. Cette proximité de certain-e-s représentant-e-s avec les associations peut faciliter leurs échanges avec les partis, mais dans le cadre des interpellations, elle pose problème lorsqu'il s'agit de rendre compte des positions et du programme du candidat. Ainsi, alors qu'elle essayait de mettre en avant ses différents engagements et actions en tant qu'élue pour témoigner de sa bonne foi et par extension de celle du PS, Catherine Lemorton a été exhortée par les militant-e-s d'Act Up à s'en tenir aux engagements de François Hollande, plus divergents des positions de l'association.
- 47 Les réactions des partis aux prises de positions des concurrents sont aussi prises dans une certaine tension. Quand il s'agit de critiquer, de marquer sa différence, elles s'incluent dans la dynamique de compétition politique, mais quand les prises de positions sont proches et qu'il existe des liens entre les représentant-e-s, cette dynamique n'est plus opératoire. C'est notamment le cas lors du meeting de l'APGL où Clémentine Autain, pour le Front de Gauche, et Véronique Dubarry, pour EELV, affichent une grande complicité. La seconde, lorsqu'elle prend la parole après les acclamations déclenchées par les propos de la première, plaisante en disant que ce n'est pas facile de « passer après ça » et enchaîne pourtant en expliquant « Clémentine et moi on est souvent d'accord ».
- 48 Les interactions qui se jouent dans les interpellations nous donnent bien à voir les relations entre certain-e-s représentant-e-s politiques et les associations, plus ou moins fortes selon les partis, mais aussi les proximités entre les représentant-e-s de différents partis sur certains enjeux, ceux-ci étant souvent proches des secteurs associatifs porteurs des mêmes thèmes. Pour analyser l'action collective, Charles Tilly considère qu'il faut tenir compte des événements, des groupes organisés et des « mouvements » (Tilly, 1978), concept plus lâche qui regroupe un ensemble d'acteurs rassemblés par certaines idées et croyances communes. Les interpellations nous montrent ainsi la continuité entre associations et certains partis politique à l'œuvre dans les mouvements LGBT et féministes. Elle s'incarne dans certains multipositionnements.
- 49 Ainsi, les militant-e-s du Front thématiques LGBT du Front de Gauche sont venu-e-s encourager bruyamment Jean-Luc Mélenchon au meeting pour l'égalité, mais les commissions LGBT du PC et du PG, dont ils font partie, appartiennent aussi à l'Inter-LGBT et donc aux associations interpellant les différent-e-s candidat-e-s. De même, Gilles Bon-Maury était présent dans le public des interventions en tant que président d'Homosexualités et Socialisme, association membre de l'Inter-LGBT, mais aussi associée au PS. Outre ses responsabilités associatives, il est aussi responsable des questions LGBT de la campagne de François Hollande. Certain-e-s représentant-e-s des partis qui sont intervenus lors des interpellations ont eux aussi une trajectoire militante qui a débuté, ou a tout du moins connu un passage par le militantisme associatif. C'est notamment le cas de Clémentine Autain, à l'origine de l'association Mix-Cité, militante à la Fédération pour une alternative sociale et écologique, qui a représenté le Front de gauche au débat de l'APGL.
- 50 Cette continuité entre partis et associations est encore visible dans les discours de réponse aux interpellations. Les partis de gauche s'attachent à y retracer les combats passés de leurs formations politiques pour les droits des femmes et des minorités sexuelles et à les inscrire dans une dynamique commune aux luttes des mouvements sociaux, féministes et LGBT, auxquelles ils rendent hommage.

## La diffusion des répertoires d'action des associations aux partis

- 51 Cette continuité entre partis et associations dont témoignent les interpellations est sensible dans la forme même de celles-ci. Elles mettent en œuvre des types d'action très différents allant du questionnaire à la publication de manifeste, en passant par l'organisation de soirées. Le choix du répertoire d'action dépend des ressources et des stratégies des associations, qui contrôlent ainsi l'événement. Mais pour dialoguer avec elles, les partis se réapproprient ces répertoires d'action, ce de façons différentes. On peut formuler l'hypothèse que cette homologie des répertoires d'action est liée à la force des autres types de liens entre le parti et les associations. Les répertoires d'action contestataires seraient repris par les partis ayant les positions les plus proches des associations. Il faudrait étudier plus avant les traditions contestataires des différentes formations, mais en s'en tenant aux interpellations de 2012, on peut émettre l'hypothèse d'une homologie des positionnements et des registres d'argumentations entre associations et partis.
- 52 On peut observer des processus de diffusion de répertoires d'action, des acteurs associatifs vers les acteurs partisans, liés à la dynamique même de l'interpellation où les candidat-e-s ou leurs représentant-e-s doivent intervenir dans un cadre fixé par les associations, souvent en compagnie de représentant-e-s associatif-ve-s avec qui ils ou elles sont en interaction. Les acteurs partisans adoptent donc leurs codes en les réinterprétant selon la plus ou moins grande marge de manœuvre permise par le contexte de l'interpellation. Les deux grandes interpellations associatives organisées par les Féministes en mouvement et les collectifs LGBT ont pris la forme de soirées mêlant prises de paroles politiques et divertissements. Ces représentations festives développées par les « nouveaux mouvements sociaux » et notamment le mouvement LGBT, participent à la médiatisation de l'action contestataire (Sommier, 2003), mais constituent aussi un mode d'expression politique. Dans le cadre des interpellations, les représentant-e-s politiques sont amené-e-s à devenir des acteurs et des actrices du spectacle. Leur aisance et leurs capacités oratoires sont mises à l'épreuve et récompensées à l'applaudimètre comme la conformité de leurs prises de positions à celles du public. On peut tout de même noter que l'aisance devant un public militant est fortement liée au fait de partager les mêmes points de vue.
- 53 La scandalisation et l'expertise sont deux recours classiques des groupes d'intérêt qui sont à l'œuvre dans les différentes interpellations. En effet, les questionnaires envoyés par les associations sont souvent accompagnés de nombreuses références et arguments pour justifier leurs revendications. Act Up fournit quant à elle au public de son interpellation un document avec une série de liens internet vers les « expertises » sur lesquelles s'appuient ses revendications. Le statut d'expert ou tout du moins le fait de posséder une connaissance approfondie des enjeux est utilisé par les associations pour légitimer leur démarche et le fait que les partis prennent la peine de leur répondre. SOS Homophobie rappelle ainsi dans un avant-propos à son questionnaire : « La légitimité que SOS homophobie s'est construite en soutenant des victimes depuis 17 ans, en publiant le *Rapport annuel sur l'homophobie*, seul document de référence sur l'évolution de l'homophobie en France, et en menant des actions de prévention sur le terrain, dans les écoles et les entreprises, nous voulons aujourd'hui l'utiliser pour interpellier les candidate-s. ».
- 54 Par ailleurs, à ces connaissances expertes s'ajoute souvent une expérience personnelle dont le récit s'avère d'autant plus persuasif qu'on touche à l'intime à travers les questions de sexualité. Ainsi, dans la première partie du débat de l'APGL, des militant-e-s ont raconté leur parcours plus ou moins fructueux et pénible pour obtenir une délégation de l'autorité parentale. L'exposition de ces « cas individuels » permet de dénoncer les insuffisances d'un traitement juridique de l'homoparentalité au cas par cas et justifie sa politisation. Ces témoignages dénoncent des situations considérées révoltantes en convoquant des émotions telles que la colère qui est à la base de l'action d'une association comme Act Up (Broqua, Fillieule, 2009). Ses militant-e-s en ont encore une fois fait part aux représentant-e-s des partis de gauche.
- 55 Les réponses des partis doivent à leur tour convaincre les électeurs, et en premier lieu les militant-e-s qui les ont sollicités. Pour cela, ils doivent mettre en avant une certaine expertise, ou tout du moins des connaissances de spécialiste des dossiers mis en avant par les associations

pour justifier les solutions préconisées et pour pouvoir dialoguer avec elles dans les mêmes termes.

56 Le registre des émotions et de l'intime est aussi utilisé. Il l'est pour attirer la sympathie et euphémiser une différence de positionnement entre parti et associations. C'est le cas quand Sarkozy fustige l'homophobie et les discriminations ou que la position du MoDem sur le mariage et l'adoption est justifiée par une évolution personnelle de François Bayrou et ses convictions religieuses. Mais il permet surtout de renforcer par la sympathie une proximité déjà existante au niveau des prises de positions. Ainsi, certain-e-s représentant-e-s ont pu exposer leurs expériences personnelles et ce qui les avait sensibilisé aux enjeux LGBT ou féministes. C'est le cas lorsqu'Eva Joly retrace son parcours professionnel dans des milieux masculins pour justifier son féminisme ou que Jean-Luc Mélenchon explique qu'il a assisté à une conférence où il s'était cru « très intelligent » avant que des malades du sida lui exposent leur situation notamment en cas de deuil de leur partenaire, avec une « grande gentillesse », ce qui lui aurait ouvert les yeux et inspiré la première proposition de loi tendant à créer un contrat d'union civile.

57 Le recours au registre festif, à l'expertise ou à la scandalisation, typique des mouvements sociaux et des groupes d'intérêt, est aussi pratiqué par les partis politiques à diverses occasions. Ici, ce qui fait sa particularité c'est bien son usage lié au cadre des interpellations et le fait qu'il devienne un élément nécessaire aux interactions, au dialogue et aux rapprochements entre partis et associations.

## Conclusion

58 Les associations LGBT, féministes et de lutte contre le sida ont travaillé à faire entrer les enjeux de sexualité dans la campagne présidentielle de 2012. Elles ont mis en place différentes actions, dont certaines innovations inter-associatives menant à des événements de grande ampleur. Ces associations ont organisé des interpellations directes des candidat-e-s qui ont poussé les partis à leur répondre et ainsi à se prononcer sur ces questions. L'étude des dynamiques de prise de position des différentes formations politiques interroge ainsi les processus de polarisation qui viennent creuser l'écart entre les partis montrant un intérêt croissant pour ces enjeux et ceux qui les rejettent.

59 De plus, les relations entre partis et associations sont prises en tension entre confrontation et collaboration dans le cadre des interpellations. Elles révèlent les phénomènes de continuité et d'imbrications qui peuvent exister entre le mouvement LGBT ou féministe et les partis politiques, souvent considérés comme des sphères dont on insiste sur la déconnection. Le multipositionnement d'acteurs clés, la diffusion des répertoires d'actions, la diffusion des prises de positions et des argumentaires entre partis et mouvements sociaux sont alors autant de pistes de recherches pouvant enrichir les travaux sur le traitement politique de la sexualité.

---

## Bibliographie

DECHEZELLES Stéphanie, LUCK Simon (dir.), *Voix de la rue ou voie des urnes : mouvements sociaux et partis politiques*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2011.

BROQUA Christophe, FILLIEULE Olivier, « Act up ou les raisons de la colère », in TRAINI Christophe (dir.), *Emotions...Mobilisation !*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, pp. 141-168.

FASSIN Eric, FABRE Clarisse, *Liberté, égalité, sexualités. Actualité politique des questions sexuelles*, Montréal, Belfond, 2003.

FASSIN Eric, *Le sexe politique*, Paris, éditions de l'EHESS, 2009.

GOLDSTONE Jack A. (dir.), *States, parties and social movements*, Cambridge, Cambridge University press, 2003.

GROSSMAN Emiliano, SAURUGGER Sabine, *Les Groupes d'intérêt*, Paris, Armand Colin, 2006.

INGLEHART Ronald, *Culture Shift in Advanced Industrial Societies*, Princeton, N.J., Princeton University Press, 1990.

INGLEHART Ronald, *The silent revolution: changing values and political styles among Western publics*, Princeton, N.J., Princeton University Press, 1977.

- MATHIEU Lilian, « Le Mouvement contre la double peine », in TRAINI Christophe (dir.), *Emotions... Mobilisation !*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, pp. 35-55.
- MATHIEU, Lilian, « L'espace des mouvements sociaux », *Politix*, vol. 1, n° 77, 2007, pp. 131-151.
- MOSSUZ-LAVAU Janine, *Les lois de l'amour. Les politiques de la sexualité en France (1950-2002)*, Paris, Payot, 2002.
- OFFERLE Michel, *Sociologie des groupes d'intérêt*, Montchrestien, 1998.
- SOMMIER Isabelle, *Le renouveau des mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation*, Paris, Flammarion, 2003.
- TILLY Charles, *From mobilization to revolution*, New York, Random House, 1978.
- TRAINI Christophe (dir.), *Emotions... Mobilisation !*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.

### Notes

- 1 Cet article est issu d'une partie du travail de recherche de ma première année de thèse. Il s'agit donc d'un travail en cours qui vise à étudier les relations entre partis politiques et mouvements sociaux sur les questions de sexualité. Je cherche ici à questionner les modalités de ces relations dans un contexte de compétition électorale, et plus à soulever des hypothèses pour orienter la suite du travail qu'à y répondre fermement.
- 2 Communiqué de presse, Inter-LGBT, Fédération LGBT, Coordination InterPride France, du 20 avril 2012, <http://www.egalitelgbt2012.fr/meeting/communiquede-presse.html>
- 3 Act Up-Paris, Le sida, la gauche et les sujets qui fâchent. Rendez-vous le 12 avril, à 19h aux Beaux-Arts., en ligne le 12 avril, <http://www.actupparis.org/spip.php?article4798>
- 4 Communiqué de presse de l'APGL, Questionnaire APGL : les réponses de Jean-Luc Mélenchon, 21 mars 2012, [http://www.apgl.fr/actualites/item/download/3\\_b450b2eaf7fdf78efd43405f2b7bc906.html](http://www.apgl.fr/actualites/item/download/3_b450b2eaf7fdf78efd43405f2b7bc906.html)
- 5 Communiqué de presse de l'APGL, Questionnaire APGL : les réponses d'Eva Joly, 20 avril 2012, <http://www.apgl.fr/article/item/31-questionnaire-apgl-reponses-eva-joy>
- 6 SOS homophobie, Présidentielle 2012 : réponses de Nathalie Arthaud au questionnaire de SOS homophobie, <http://www.sos-homophobie.org/presidentielle/presidentielle-2012-reponses-de-nathalie-arthaud-au-questionnaire-de-sos-homophobie>
- 7 Décision n° 2012-240 QPC du 04 mai 2012.
- 8 L'union civile pour les couples de même sexe a été déclarés inconstitutionnelle et le statut du beau-parent abandonné suite au rapport Léonetti.
- 9 Sos homophobie, Présidentielle 2012 : réponses de Marine Le Pen au questionnaire de SOS homophobie, <http://www.sos-homophobie.org/presidentielle/presidentielle-2012-reponses-de-marine-le-pen-au-questionnaire-de-sos-homophobie>
- 10 Entretien avec une représentante de l'APGL, 27/01/2012.

### Pour citer cet article

#### Référence électronique

Léa Morabito, « Les partis politiques face aux associations : polarisation, confrontation, collaboration sur les enjeux de sexualité dans la campagne présidentielle de 2012 », *Genre, sexualité & société* [En ligne], Hors-série n° 2 | 2013, mis en ligne le 10 avril 2013, consulté le 16 juillet 2014. URL : <http://gss.revues.org/2642> ; DOI : 10.4000/gss.2642

### À propos de l'auteur

#### Léa Morabito

Doctorante en science politique  
IEP Paris (Centre d'Etudes Européennes)

### Droits d'auteur

© Tous droits réservés

## **Résumés**

Cet article étudie la façon dont les associations féministes, LGBT et de lutte contre le sida ont interpellé les partis candidats à l'élection présidentielle de 2012 sur différents enjeux liés à la sexualité. Ces processus d'interpellation prennent des formes très diverses allant de l'échange de lettres rendu public à l'organisation de meetings. Ils ont néanmoins en commun de mettre en jeu des dynamiques interactives : interactions entre partis et associations, mais aussi avec l'électorat. Les positionnements des partis face aux associations révèlent un processus de polarisation et un clivage accru entre les partis qui se mobilisent sur ces enjeux, adhèrent aux revendications des associations, en sont des interlocuteurs, et les partis qui rejettent ces thématiques et le dialogue avec les associations. De plus, les interactions entre partis et associations sont prises dans une tension entre confrontation et collaboration qui met au jour certaines continuités et imbrications entre partis politiques et mouvements féministes et LGBT.

### **Political Parties Facing Feminist and LGBT Organizations: Polarization, Confrontation, Collaboration on Sexuality Issues During the 2012 Presidential Campaign**

This paper deals with the way feminist, LGBT and AIDS organizations questioned candidate parties in the 2012 presidential election about various sexuality issues. These processes have taken very different forms, from public letters to meetings, but they all work with the same interactive dynamics: interactions between parties and organizations, but also with the voters. Party positioning in respect to the organizations shows a polarization process and a growing gap between parties whose positions are close to the organizations' ones, willing to discuss and cooperate, and parties opposed to organizations, often refusing dialogue. Moreover, party-organization interactions can go from confrontation to collaboration, which shows some overlaps and connections between political parties and feminist and LGBT movements.

#### ***Entrées d'index***

**Mots-clés** : présidentielle, partis politiques, associations féministes, associations LGBT, questions sexuelles

**Keywords** : presidential election, political parties, feminist organizations, LGBT organizations, sexual issues